



INFO JULIEVILLOIS

CONSEILS DE FEU

ÊTRE PRÊT EN SITUATION D'URGENCE

QU'EST-CE QU'UNE

SITUATION D'URGENCE ?

Une urgence est une situation qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement. Un incendie, un vol, un accident sont des exemples de situations d'urgence où il est important de communiquer avec le 911. Peu importe la situation, il est important de garder son calme.

Au Québec, les changements climatiques causent de plus en plus d'épisodes pouvant nécessiter l'aide des services d'urgence ; feux de forêt, pluie torrentielle, tornades, etc. Si un de ces phénomènes devait arriver dans votre secteur, êtes-vous préparé ? Savez-vous comment réagir avant de communiquer avec le 911 ?

VOUS ÊTES LE PREMIER RESPONSABLE DE VOTRE SÉCURITÉ

Si une catastrophe naturelle devait survenir, plusieurs citoyens de votre quartier pourraient avoir recours au service d'urgence. Les équipes de secours pourraient donc tarder à arriver. C'est pourquoi il est primordial d'élaborer un plan familial d'urgence.

DANS MA TROUSSE D'URGENCE, JE TROUVE...



Eau potable
(6 litres par personne)



Nourriture non périssable



Ouvre-boîte manuel



Radio à piles



Lampe frontale
ou de poche



Piles de recharges



Briquet, allumettes
et chandelles



Trousse de premiers soins

- Munissez-vous d'une trousse d'urgence qui contient des articles pouvant subvenir aux besoins primaires de votre famille pendant 3 jours ;
- Dressez une liste des personnes à joindre en cas d'urgence ;
- Faites un plan d'évacuation de votre maison et identifiez un lieu de rassemblement sécuritaire ;
- Informez-vous pour savoir comment fermer l'eau et l'électricité de votre résidence ;
- Faites l'inventaire de vos biens et gardez les preuves d'achat. Assurez-vous de garder une copie ailleurs que dans la maison.

Pour votre sécurité et celle de votre famille, assurez-vous de faire une mise au point de ce plan quelques fois par année. Ces quelques conseils pourraient vous éviter bien des soucis.

Des branches touchent à des fils électriques ?
Communiquez avec Hydro-Québec.

Le système d'alarme sonne sans raison ?
Communiquez avec votre fournisseur.

Vous êtes témoin d'acte de vandalisme ou d'une chicane de voisins ? Communiquez avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent eu au 450 536-3333.



Pour plus de renseignements sur la prévention des incendies, consultez le site Web de la Ville dans la section Sécurité incendie.